

Séminaire 2018-2019
**Perspectives comparatives sur les droits des peuples
autochtones**

coordonné par :
Irène Bellier, Directrice de Recherche au CNRS (IIAC-LAIOS)
Emmanuelle Ricaud Oneto, doctorante à l'EHESS (IIAC-LAIOS)

29 novembre 2018, de 9h à 13h
Salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris

**Droits des peuples autochtones :
Vers une extension des droits humains aux non-
humains ?**



Photo : Nathalie Le Bouler Pavelic

Intervenant.e.s :

Alexandre Surrallés, Directeur de recherches au CNRS (Laboratoire d'anthropologie sociale)

Nathalie Le Bouler Pavelic, Doctorante UFBA/EHESS (IIAC/LAIOS)

Célia Tupinamba, Représentante Tupinamba (Membre ONU-Femmes, Présidente de l'Associação dos Indios Tupianambá da Serra do Padeiro-AITSP et professeur au Colégio Estadual Indígena Tupinambá de Serra do Padeiro)

Jéssica Tupinamba, Représentante Tupinamba (Colégio Estadual Indígena Tupinambá de Serra do Padeiro-CEITSP)



JUST-IP

Résumés des interventions

ALEXANDRE SURRALLES

Les non-humains et les droits des peuples autochtones : une histoire paradoxale

Si la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones de 2007 établit leur autodétermination comme un droit humain, beaucoup de ces peuples autochtones croient qu'ils partagent leur territoire avec d'autres non-humains. Dans cet exposé, j'explore quelques-unes des conséquences de ce paradoxe. Je montre d'abord comment au XVIème siècle, il était nécessaire d'inventer un non-humain sans droits afin de permettre un droit qui englobe tous les êtres humains, y compris les peuples indiens. Au XXIème siècle, c'est le processus inverse, qui consiste à considérer les non-humains comme des personnes, qui s'est révélé nécessaire pour atteindre le même but.

À lire :

SURRALLÉS, A. "Human rights for nonhumans?", *Hau: Journal of Ethnographic Theory* 7 (3): 211–235, 2017.

NATHALIE LE BOULER PAVELIC

Tupinamba : des siècles de résistance

Projection d'un extrait du film : *Tupinambá*. La Voz de Los Sin Voz, 2018, 26'

En 2002 le gouvernement brésilien a officiellement reconnu les Tupinambas de Olivença et en 2004, la Fondation Nationale de l'Indien (Funai) a commencé les processus de délimitation de la Terra Indígena (TI) Tupinambá de Olivença qui s'étend sur 47 000 hectares dans l'Etat de Bahia. La même année, ils ont entrepris un processus de récupérations de parcelles de leur territoire envahies par les non autochtones. En 2012, le processus a été transféré au ministère de Justice dont le cabinet s'est prononcé favorablement à l'étude de la Funai. Cependant, aucun ministre n'a signé l'arrêté administratif de la TI. Les Tupinambas vivent une constante criminalisation de la part d'individus et groupes opposés à la démarcation. Malgré cette situation d'insécurité et d'omission/connivence du gouvernement, ils continuent de lutter pour la reconnaissance et l'application de leurs droits.

CÉLIA TUPINAMBA

Le rôle politique des *encantados* dans la lutte pour la démarcation de la Terra Indígena Tupinamba de Olivença – Bahia, Brésil

Les encantados sont des entités de notre cosmovision. Le territoire leur appartient et notre rôle est d'en prendre soin. Dans la lutte pour nos droits, les encantados nous guident en nous délivrant des messages. Ils nous ont autorisé à revendiquer le droit à notre terre ancestrale et à dire qui ils étaient, ce qui nous a permis de commencer à récupérer des parties de notre territoire. On a souffert et on continue d'être la cible d'attaques, de violences et de persécutions de ceux qui s'opposent à la démarcation de notre territoire et le gouvernement, en ne prenant pas ses responsabilités, aggrave le conflit. Dans ce contexte, les encantados nous conduisent dans la lutte pour vivre en harmonie sur terre. Cette communication a pour objectif de mettre en évidence le rôle des encantados dans la lutte pour l'application de nos droits et contribuer aux dialogues sur la reconnaissance de leur rôle politique.

JÉSSICA TUPINAMBA

Marcher sur la terre de Tupinamba : la rencontre du peuple bantou sur la terre des *encantados* (Exposition photo)



JUST-IP

À lire (et à voir) :

ALARCON, D. F. *O retorno da terra. As retomadas na aldeia Tupinambá da Serra do Padeiro, sul da Bahia*. Dissertação de Mestrado, Programa de Pós-Graduação, Universidade de Brasília, 2013. (repositorio.unb.br/bitstream/10482/13431/1/2013_DanielaFernandesAlarcon.pdf)

_. *Tupinambá – O Retorno da Terra*, documentário, 2014. Version sous titrée FR sur: <https://vimeo.com/289490913>

COUTO, P. N. de A. *Morada dos encantados: Identidade e religiosidade entre os Tupinambá da Serra do Padeiro, Buerarema, BA*. Dissertação de mestrado (Antropologia). Salvador, Universidade Federal da Bahia, 2008. (<https://repositorio.ufba.br/ri/bitstream/ri/10887/1/Dissertacao%20Patricia%20Coutoseg.pdf>)

INFORMATIONS GENERALES

Séminaire coordonné par Irène Bellier et Emmanuelle Ricaud Oneto

Jeudi de 9 h à 13 h (salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris), les 29 novembre 2018, 31 janvier, 14 février, 11 avril, 9 mai et 13 juin 2019

À la suite des travaux réalisés dans le cadre du projet ERC/SOGIP sur les échelles de la gouvernance, depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA 2007), nous poursuivons la réflexion sur les articulations entre « questions autochtones », développement du/des droits et « processus globaux ». Les changements juridiques, politiques et sociaux découlant de cet instrument international font partie des évolutions d'un ordre global sensibilisé aux problèmes des peuples autochtones. Les caractéristiques de la gouvernance mondiale, les consensus et les contradictions sur lesquels s'appuie la gouvernance des questions autochtones comme les résistances qu'elle rencontre, mettent en tension ce qui s'observe dans les villages, les communautés ou encore dans les « lieux » apparemment « neutres » des institutions où sont prises les décisions globales.

Dans une perspective comparative et à partir d'études de cas contextualisées, nous suivons les processus de reconnaissance légale, les impacts des politiques de « développement », les conflits de territorialité mais aussi les défis que pose la production des connaissances sur les autochtones, les savoirs autochtones, et la participation des autochtones à la prise de décision sur les affaires qui les concernent. Nous nous intéressons aux acteurs politiques se reconnaissant autochtones (organisations et individus), à leurs positionnements dans les scénarios de gouvernance planétaire, à l'impact des méga-agents du changement (parmi lesquels les firmes transnationales, les industries extractives). Le séminaire 2018-2019 s'appuiera sur les travaux du Réseau thématique international CNRS (RTI-JUSTIP Justice et Peuples autochtones) coordonné par Irène Bellier.

Si vous souhaitez recevoir les nouvelles du séminaire, veuillez envoyer un mail à : ibellier@ehess.fr
Pour plus d'informations : <http://www.sogip.ehess.fr/>; <https://justip.hypotheses.org>



JUST-IP

PROCHAINES SEANCES

31 janvier : Droits des peuples autochtones et extractivisme

Intervenants :

Jean Leclair (Professeur à la faculté de droit à l'Université de Montréal, Canada, réseau DIALOG)

Gilles Lhuillier (professeur de droit privé à l'Ecole Normale Supérieure de Rennes)

14 février : Savoirs autochtones et propriété intellectuelle

Intervenant.e.s :

Samir Boumediene (Chargé de recherche CNRS. IHRIM - ENS de Lyon)

Adriana Muñoz Sánchez (Doctorante à l'EHESS -Cermes3, Inserm)

Leandro Varison (Post-doctorant au Musée du Quai Branly, docteur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

11 avril : Anthropologie de la mine et peuples autochtones

Intervenant.e.s :

Pierre Yves Lemeur (Directeur de recherche à l'IRD, membre de l'unité de recherche du GRED - Gouvernance, Risque, Environnement, Développement - à Montpellier)

Karine Vanthuyne (Professeure agrégée à l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa, Canada, Directrice du Groupe de recherche interdisciplinaire sur les territoires de l'extractivisme - GRITE)

Sofia Cevallos (Doctorante à l'EHESS, LAIOS-IIAC)

9 mai : Systèmes alimentaires autochtones et souveraineté alimentaire

Intervenants :

En cours de confirmation

13 juin : Violence envers les femmes autochtones

Intervenants :

En cours de confirmation